

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ABC M GLOBAL ALLOCATION Part R - ISIN : FR0011381201

Cet OPCVM est géré par MONTSEGUR FINANCE

OBJECTIF ET POLITIQUE DE GESTION

OPCVM de classification « Actions Internationales », ABCM Global Allocation est un fonds de fonds cherchant à surperformer son indicateur de référence. Ce dernier est constitué pour 50 % de l'indice Stoxx 600, pour 20 % de l'indice S&P 500, pour 20 % de l'indice MSCI Emerging Markets et enfin pour 10 % de l'indice MSCI Japan. L'ensemble des indices est converti en euro et calculé dividendes réinvestis. Le processus de sélection de valeurs s'appuie principalement sur la taille, la réputation ainsi que sur le degré d'importance des sociétés dans l'économie mondiale.

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES

La gestion est discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en actions internationales. Elle repose essentiellement sur une sélection d'OPCVM s'appuyant sur les perspectives et anticipations économiques concernant les différentes classes d'actifs et zones d'investissement envisagées par le gérant. Le fonds est exposé entre 75 % et 100 % aux actions internationales dont :

- 50 % minimum de l'actif via des OPCVM sélectionnés selon un cahier des charges strict. Il spécifie des critères qualitatifs comme la transparence du portefeuille, l'expérience, la stabilité et la disponibilité des équipes de gestion ; ainsi que des critères quantitatifs comme les performances, les risques, l'utilisation de produits dérivés.

- 20 % maximum de l'actif en direct, en actions de grandes entreprises cotées sur les marchés réglementés, sélectionnées parmi les plus fortes convictions de la gestion de Montségur Finance sur des critères comme la croissance, le rendement ou encore la sous-évaluation flagrante.

- 30 % maximum via des OPCVM ou en direct sur les marchés émergents.

La possibilité de risque de change des investissements par rapport à la devise de référence du fonds, l'euro, peut s'élever à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Cette part est une part de capitalisation.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11h auprès de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre de sa gestion, le gérant pourra sélectionner des instruments de taux notés « investment grade » par une des agences de notation (Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings). Aucune contrainte n'est imposée sur la duration, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis. Le gérant se réserve la possibilité d'investir ou de rester exposé à des produits de taux dont la notation est spéculative ou non notée dans la limite de 10 % de l'actif net. Le fonds pourra investir sur des instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré dans un objectif de couverture. L'engagement du fonds issu des dérivés est limité à 100 % de l'actif.

RECOMMANDATIONS

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de niveau reflète le niveau d'incertitude qui entoure l'évolution du prix de l'OPCVM. La part ayant été créée au 31 janvier 2013, ce niveau correspond à celui de l'indice de référence. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque :

RISQUE DE CONTREPARTIE :

Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

RISQUE DE CREDIT :

Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. L'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante.

RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	1 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

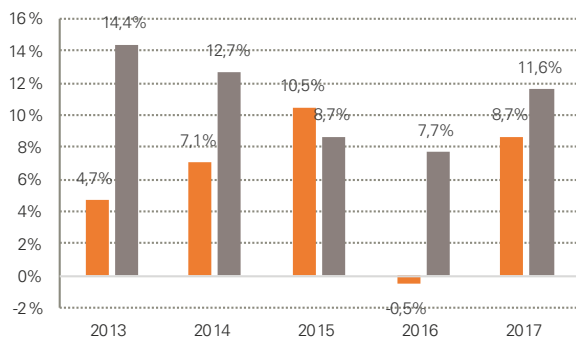
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,25 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2017.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiations, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « Frais et commissions » du prospectus qui est disponible auprès de MONTSEGUR FINANCE.

PERFORMANCES PASSÉES


Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La part ABCM Global Allocation R a été créée le 31 janvier 2013. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis et nettes de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis et présentées en euros.

■ ABCM Global Allocation Part R
■ Indice composite de référence

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur l'OPCVM : le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Montségur Finance 39, rue Marbeuf 75008 Paris (01.85.74.10.00) ainsi que sur le site internet www.montsegurfinance.com.

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'ori-

gine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegurfinance.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.
Montségur Finance est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/02/2018.